## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son sixi	eme rannort	•

#### Réunion:

Le Comité s'est réuni le 7 novembre 2016, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

#### Question à l'étude :

Le projet de loi 14 — Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act

### Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M<sup>me</sup> la *ministre* COX;
- M. le *ministre* FRIESEN;
- M<sup>me</sup> GUILLEMARD (présidente);
- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan);
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES;
- M. WHARTON.

Le Comité a élu M. WHARTON à la vice-présidence.

# Exposé oral:

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 14 — Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act :

Scott Gillingham Particulier

# Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

 $(N^0 14)$  — Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,
M <sup>me</sup> GUILLEMARD

Le 7 novembre 2016